

ANTENE

Type d'action

Fongicides

Composition

Tetraconazole 100 G/l

N° A.M.M.

9500234

Formulation

(EC) CONCENTRE
EMULSIONNABLE

Conditionnement

5L;1L

Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
POMMIER APPLICATION : 3 APPLICATIONS MAXIMUM PAR CAMPAGNE POUR TOUTES SUBSTANCES ACTIVES CONFONDUES APPARTENANT À LA FAMILLE DES IDM (INHIBITEURS DE LA DÉMÉTHYLATION DES STÉROLS)	TRT PART.AER.	OÏDIUM	0,25 L/HA	3	14 JOURS	5 M
POMMIER APPLICATION : 3 APPLICATIONS MAXIMUM PAR CAMPAGNE POUR TOUTES SUBSTANCES ACTIVES CONFONDUES APPARTENANT À LA FAMILLE DES IDM (INHIBITEURS DE LA DÉMÉTHYLATION DES STÉROLS)	TRT PART.AER.	TAVELURE	0,3 L/HA	3	14 JOURS	5 M
VIGNE APPLICATION : 2 APPLICATIONS NON CONSÉCUTIVES PAR CAMPAGNE SUR TOUT LE COMPLEXE DE MALADIES.	TRT PART.AER.	OÏDIUM	0,25 L/HA	2	30 JOURS	5 M
VIGNE APPLICATION : 2 APPLICATIONS NON CONSÉCUTIVES PAR CAMPAGNE SUR TOUT LE COMPLEXE DE MALADIES.	TRT PART.AER.	BLACK-ROT	0,3 L/HA	2	30 JOURS	5 M
VIGNE APPLICATION : 2 APPLICATIONS NON CONSÉCUTIVES PAR CAMPAGNE SUR TOUT LE COMPLEXE DE MALADIES.	TRT PART.AER.	ROUGEOT PARASITAIRE	0,3 L/HA	2	30 JOURS	5 M

Performances / conditions d'emploi

Performance

Appartenant à la famille des triazoles, le tétraconazole, matière active de ANTENE®, est doté de propriétés préventives et curatives sur oïdium, black-rot et brenner (rougeot parasitaire) de la vigne. ANTENE pénètre rapidement dans les feuilles et les grappes.

De même en arboriculture, ANTENE® est efficace dans la lutte contre l'oïdium et la tavelure du pommier. Par une diffusion équilibrée, il accompagne leur développement pour les protéger pendant 14 jours. ANTENE® est à l'abri du lessivage 1 heure après application.



55, rue Raspail CS80105 92594
Levallois-Perret Cedex Tél. : 01 47
59 77 00 - Fax : 01 47 37 54 52 -
www.phyteurop.com - Agrément
numéro IF017155 : distribution de
produits phytopharmaceutiques à
des utilisateurs professionnels et
non professionnels.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Nom commercial

ANTENE

**Mention d'avertissement : Danger****Mention de danger :**

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P331 NE PAS faire vomir.

P391 Recueillir le produit répandu.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin/...

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation en vigueur.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

DRE :

24h

Détenteur homologation :

ISAGRO

Marque déposée :

ISAGRO

Réglementation transport ADR : Voir FDS**Dose et Conditions d'emploi**

Vigne

- Oïdium : appliquer ANTENE® à la dose de 0,25 L/ha à une cadence de 14 jours. Traiter en préventif à partir du stade 3-5 feuilles sur oïdium précoce ou en encadrement de floraison jusqu'au début de fermeture de la grappe, en tenant compte des recommandations émises par les bulletins phytosanitaires.
- Black-rot et Brenner (ou rougeot parasitaire) : ANTENE® est autorisé à la dose de 0,30 L/ha.
- Black-rot : intervenir en encadrement de floraison à la cadence de 14 jours.
- Brenner : traiter au stade 3 feuilles et protéger toutes les trois feuilles nouvellement formées.

Pommier

- Oïdium : traiter en préventif à partir du stade C-C3 sur variétés sensibles tous les 10-12 jours à la dose de 0,25 L/ha.
- Tavelure : utiliser ANTENE® à la dose de 0,30 L/ha. En cas de forte pression, associer systématiquement un produit de contact à sa dose homologuée.

Respectez les recommandations et le nombre d'applications par campagne et par culture.

Recommandations

Préparation de la bouillie :

Verser la quantité nécessaire de ANTENE® dans la cuve du pulvérisateur à ½ remplie d'eau, sous agitation. Terminer le remplissage de la cuve en maintenant l'agitation en marche jusqu'à la fin du traitement. ANTENE® s'utilise dans tous les types de pulvérisateurs, à jets projetés, portés ou pneumatiques. L'application de ANTENE® sur chaque face des rangs est nécessaire pour obtenir une efficacité parfaite en particulier pour la protection des grappes.

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.